

Charte de protection de l'enfance

nos engagements envers votre enfant, et envers vous

DOCUMENT PUBLIC · AFFICHÉ SUR HIBOU.EDUCATION · SEPTEMBRE 2026

POURQUOI CETTE CHARTE

Hibou accueille chaque soir des enfants sur un campus virtuel, à distance, sans la présence physique d'un adulte de l'équipe à leurs côtés. Cette situation nous oblige à une exigence supérieure, pas inférieure. Cette charte dit ce que nous faisons, concrètement, pour que votre enfant soit en sécurité, respecté et écouté. Chaque membre de notre équipe s'engage par écrit à la respecter avant sa première séance.

1 · DES ADULTES CHOISIS, VÉRIFIÉS ET FORMÉS

- Chaque animateur et enseignant est recruté sur entretien, pour ses compétences pédagogiques et sa posture avec les enfants. Hibou Éducation est partenaire de Biyn Learning Academy, organisme de formation certifié Qualiopi, qui l'accompagne dans le recrutement et la formation de ses intervenants.
- Avant toute séance : vérification d'honorabilité (extrait de casier judiciaire, consultation des fichiers prévus par la loi pour l'encadrement des mineurs), signature de la charte d'engagement des animateurs, et formation à la protection de l'enfance en ligne.
- Un référent protection de l'enfance est désigné dans l'équipe ; il est joignable par tout membre de l'équipe et par les familles.

2 · UN CADRE TOUJOURS VISIBLE

- Les séances se déroulent en groupe, sur le campus virtuel, dans des salles où l'animateur est présent en permanence. Aucun échange individuel entre un adulte et un enfant n'a lieu en dehors du campus : ni messagerie privée, ni réseaux sociaux, ni téléphone.
- Les séances ne sont jamais enregistrées. Aucune caméra ne filme votre domicile au-delà de ce que vous choisissez de montrer ; nous recommandons un cadrage sur l'enfant et son bureau.
- L'enfant s'identifie par son prénom seul. Aucune information personnelle (nom, adresse, école, téléphone) n'est demandée à l'enfant ni visible des autres enfants.
- Toute communication avec les familles passe par les canaux officiels de Hibou (espace parent, courriel, téléphone de l'équipe).

3 · UNE PÉDAGOGIE QUI RESPECTE L'ENFANT

- Jamais de note, jamais de classement, jamais de comparaison entre enfants ; l'erreur est une étape, l'indice est une force.
- Aucune moquerie, aucune humiliation, aucun propos discriminant n'est toléré, de la part d'un adulte comme d'un enfant ; l'animateur intervient immédiatement et calmement.
- La récréation et les jeux du campus se gagnent par le travail accompli ; ils ne sont jamais retirés à titre de punition.
- L'enfant peut à tout moment dire qu'il n'est pas bien, demander une pause ou parler à l'animateur ; il est écouté.

4 · CE QUE NOUS FAISONS EN CAS DE DOUTE

- Tout membre de l'équipe qui constate ou soupçonne une situation préoccupante (mal-être, propos inquiétants, signes de danger, comportement inapproprié d'un adulte ou d'un enfant) la signale immédiatement au référent, qui en informe la direction. Une trace écrite est conservée.
- Nous ne menons jamais d'enquête nous-mêmes. Selon la situation, nous informons les parents et, lorsque la loi ou la protection de l'enfant l'exige, les autorités compétentes. En cas d'urgence : le 15 ; pour l'enfance en danger : le 119.
- Un incident entre enfants pendant une séance est traité sur le moment (rappel du cadre, mise au calme), puis signalé aux parents concernés le soir même.

5 · VOS DROITS DE PARENT

- Vous voyez la progression de votre enfant en temps réel pendant la séance et vous recevez chaque soir le mot de son animateur.
- Vous décidez de tout ce qui touche à son image : aucune photo de cahier ni aucun travail de votre enfant n'est publié sur le Mur des exercices sans votre consentement écrit, spécifique et révocable à tout moment.
- Vous pouvez nous signaler toute inquiétude, à tout moment, à bonjour@hibou.education ou au 01 89 70 19 18 ; nous vous répondons sous 24 heures ouvrées, et immédiatement en cas d'urgence.

NOTRE ENGAGEMENT EN UNE PHRASE

Devant votre enfant, il y a toujours un adulte choisi, formé et vérifié, dans un cadre visible, avec une règle qui ne bouge pas : au moindre doute, on ne garde rien pour soi.